



MOTION VOTEE AU 10 SEPTEMBRE 2019

NOUS, DELEGUES DE 250 SERVICES EN GREVE,

APPELONS L'ENSEMBLE DES PERSONNELS HOSPITALIERS A NOUS REJOINDRE POUR REVALORISER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'ACCUEIL

Nous, représentants du Collectif Inter-Urgences et des organisations syndicales médicales et paramédicales, faisons le constat **d'une impasse politique sur la gestion des services hospitaliers aujourd'hui**. La saturation des services, sans hausse des moyens en regard et sans revalorisation de l'exercice soignant, entraîne une **dégradation majeure dans la réalisation de nos missions de service public**. Le constat partagé de conditions d'accueil et de travail dangereuses a permis de fédérer 250 services d'urgences en grève aujourd'hui autour du Collectif Inter Urgences, infléchissant le rapport de force à l'aide des organisations syndicales. Ce constat est transposable à tous les services hospitaliers ! Nos revendications restent inchangées, à savoir :

Une revalorisation structurelle :

- Nous demandons immédiatement des engagements forts pour arrêter la fermeture de lits et de structures, ainsi qu'une réouverture des lits nécessaires dans l'intérêt des patients.

Une revalorisation de nos métiers :

- Nous demandons immédiatement et pour l'ensemble des personnels soignants, techniques, administratifs, 300€ net mensuel d'augmentation de salaire, soit l'équivalent de 80 points d'indice supplémentaires, entre autres mesures fortes en faveur de l'attractivité de l'ensemble des professions hospitalières, dont les médecins hospitaliers.

Une revalorisation des effectifs :

- Nous demandons immédiatement d'acter pour l'ensemble des services un rattrapage à hauteur des besoins remontés service par service.
- Nous demandons immédiatement la stagiairisation de tous les contrats précaires.

Ces revendications ne sont ni amendables ni négociables.

Nous appelons l'ensemble des personnels hospitaliers médicaux et non médicaux qui partage nos revendications à se réunir, dans tous les services de soins, services techniques, services administratifs de tous les établissements publics, afin de rédiger leurs cahiers de revendications et décider de la grève tout de suite.

